



Opposition sur chèque + plainte

Par **Olorin**, le **10/07/2019** à **10:10**

Bonjour
J'ai eu le droit hier soir à un verrouillage de ma porte de garage (je vous passe les détails)
Et il ne restait qu'une porte fenêtre et ma porte pour rentrer.
Porte fermé à clé.
J'appel un serrurier de ma ville.(19h30)
Il vient (21h), aimable, jeune et tout je me suis dit que c'est bon ça sent pas l'arnaque.
Devis 609€ pour percer une porte.... ok Je signe, il s'exécute.
Second devis pour le changement de barillé 1000€ !!!! 700€ de bariller, 200€ pour le sav 2ans (hien!) et 100€ de main d'oeuvre.
Je prend internet : bariller haut de gamme 200€.
Là il essaye de me dire que c'est pas des bariller pour cette porte et que je risque de casser mon linteau.... oui mais bien sûr.
Aller zou dehors!
Au moment de payer le premier devis il me demande 20% en espèce 80% en chèque ... Ok c'est bon je flaire l'arnaque.
Je paye, et je porterais plainte avec opposition au chèque.
vous auriez des conseils pour que je puisse monter mon dossier ? Car ils ont bien appliqué la procédure mais avec des tarifs ... exorbitant

Par **Lag0**, le **10/07/2019** à **11:11**

Bonjour,
Vous ne pouvez pas faire opposition sur un chèque que vous avez remis de votre plein gré à son bénéficiaire. La banque, si elle fait son travail, refusera une telle opposition.

Par **amajuris**, le **10/07/2019** à **11:51**

bonjour,
vous ne pouvez faire opposition que pour des chèques perdus ou volés.
tarifs exorbitants que vous avez acceptés.
dans votre cas, il aurait été plus simple d'attendre le

lendemain matin pour faire venir un serrurier pendant les heures ouvrables.rnrnsalutations